

brèche, le furent non moins par la résignation, par la parfaite soumission aux ordres de la Providence. Après avoir combattu, pendant trente-sept ans, les combats du Seigneur, après avoir été, toute sa carrière, un modèle des plus saintes vertus et de la piété la plus humble, M. le curé Gagnon est mort le seize de ce mois, à l'âge de soixante-six ans, plein de mérites et de vertus, plein de confiance dans la bonté du maître qui l'avait favorisé d'un ministère laborieux, et entouré du respect et de l'amour de toutes ses ouailles.

Rapport général du Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics de la Province de Québec, année 1874-75

Nous venons de recevoir ce rapport rempli de précieux renseignements et de sages suggestions pour ceux qui désirent contribuer au développement de nos principales ressources agricoles, et assurer par là à notre pays un avenir prospère.

Nous y trouvons un détail des opérations qui ont eu lieu en fait de colonisation, d'immigration et de repatriement.

Le rapport du Conseil d'agriculture nous démontre la somme de travail opérée par ce corps important, dont la mission est de favoriser par tous les moyens possibles tout ce qui tend au plus grand développement de l'agriculture. Cette mission est noble, et la tâche en est quo plus difficile. Le Conseil d'agriculture a besoin du concours de tous les amis dévoués de l'agriculture afin que les sommes d'argent dont il peut disposer dans les intérêts agricoles puissent profiter à la masse des cultivateurs. Les Sociétés d'agriculture surtout doivent rivaliser du zèle afin d'obtenir ce résultat. Plusieurs sociétés d'agriculture cependant sont loin de comprendre l'importance de leur mission, et la tolérance à leur égard de la part du Conseil d'agriculture ne serait pas excusable, s'il n'essuyait à y mettre fin.

Voici le rapport du Conseil d'agriculture au sujet des Sociétés d'agriculture :

" On n'a pu jusqu'à présent donner aux rapports annuels des Sociétés d'Agriculture toute l'attention que mérite cet important sujet, plusieurs rapports ayant été reçus, bien que sous une forme des plus incomplètes, et des plus inexactes. Tandis que d'autres Sociétés n'en ont transmis aucun. J'ai cru qu'il était de mon devoir de mettre en vigueur, dans une certaine mesure, les règles et les règlements du Conseil; et, dans ce but, j'ai été obligé, en certains cas, de suspendre le paiement des octrois du Gouvernement jusqu'à ce que les rapports eussent été reçus, et que les corrections exigées, y eussent été faites. . . .

" Bien que tous ces rapports eussent dû être transmis en janvier dernier, ce n'est que dans le cours de ces dernières semaines qu'on a pu réunir à les avoir, grâce à une volumineuse correspondance, et encore laissent-ils beaucoup à désirer en fait d'exactitude et de renseignements; ce qui a provoqué de nouvelles explications et corrections, causant par là même de graves inconvénients à ces Sociétés par le fait d'arrêter le paiement de l'allocation du Gouvernement jusqu'à la réception de leurs comptes et états sous une forme passable, en tant qu'exactitude.

" En ce qui concerne les rapports, aussi bien que d'autres sujets, il est absolument nécessaire que l'on oblige toutes les Sociétés d'Agriculture à agir strictement en conformité avec les règles et règlements établis par le Conseil, et, dans le cas de refus, il faudrait leur retrancher l'octroi du Gouvernement. Comme l'on n'a pas mis les instructions du Conseil en force avant cette année, quelques Sociétés se sont crues traitées sévèrement, lorsque nous les avons requises de se mettre en règle, et se sont opposées bien à contre-cœur à ce qu'on exigeait d'elles, après en avoir même, en plusieurs occasions, appelé l'Honorable Commissaire de l'Agriculture, qui, je suis heureux de la dire, à la suite d'explications données à sa satisfaction, n'a nullement entravé notre action, mais au contraire l'a confirmée en tous points.

" Tout en constatant en général une certaine amélioration dans la préparation des rapports annuels pour cette année, ils

sont cependant encore loin de la perfection; mais j'ai cru qu'il valait mieux n'être pas trop exigeant au début, en raison du laisser-aller qui avait jusqu'alors prévalu dans l'admission sans conteste de leurs états de compte. Il faudra nécessairement remettre les rapports de l'année courante à une vérification encore plus sévère, et insister sur l'insertion et la transmission de tous les renseignements demandés par le Conseil. A part cela, il reste beaucoup d'autres irrégularités à faire disparaître.

" A mon sens, le premier et le plus important des devoirs que les Sociétés d'Agriculture ont à remplir, c'est de rendre leurs rapports aussi complets et aussi exacts qu'il est possible, en ce que les renseignements qu'ils sont appelés à contenir, ont pour résultat pratique de rendre les plus grands services au Conseil, lorsque les données fournies sont complètes et ont ce cachet de fidélité qui les recommande au public. Le nombre total des Sociétés inscrites au tableau pour chacune des années 1873 et 1874, était la soixante-et-dix-neuf; sept (7) Sociétés n'ont pu transmettre leur rapport pour 1873, et quatre (4) ont fait défaut en 1874.

" D'après une résolution du Conseil, il a été jugé à propos de demander à toutes les Sociétés, lors de la transmission de leur prochain rapport, de faire toutes les observations qu'elles jugeront convenables au sujet des règles et des règlements établis par le Conseil pour leur gouverne. Comme ces rapports devront être reçus en janvier prochain, il serait bon de nommer d'avance un petit Comité chargé de les examiner et d'en faire rapport à la prochaine assemblée régulière du Conseil.

Nous empruntons au même rapport le compte-rendu des opérations de la Société d'agriculture du comté de Portneuf, présenté au Conseil d'Agriculture, par M. A. D. Hamelin, secrétaire :

" L'agriculture, dans la plus grande partie du comté, marche d'un pas ferme et assez rapide dans la voie du progrès. C'est peut-être un des comtés où les changements sont le plus sensibles. A part l'amélioration et l'augmentation des prairies et des pâturages, on remarque partout des changements importants dans la confection des fumiers et les différents préparations d'engrais; le système de rotation est mieux compris et mieux appliqué. Les machines de diverses sortes, surtout les faucheuses et les rateaux-à-cheval, sont fort en usage et ont pris cette année, une extension extraordinaire; les charrues et les herces sont généralement du dernier goût et du genre le plus amélioré. Le traitement du bétail n'est pas le même que ces années passées; l'amélioration de races a fait aussi un pas immense; la confection du beurre, grâce à de meilleurs traitements pour les vaches, a augmenté d'une manière extraordinaire, une manufacture de fromage est en pleine opération à Deschambault et on donne les meilleurs résultats comme profit et comme exemple, et cela, grâce à l'intelligence et à l'esprit d'initiative d'un concitoyen entreprenant, M. l'architecte l'Herault.

" Les différents concours ont certainement contribué pour une large part aux changements et aux progrès de l'agriculture dans ce comté. La Gazette des Campagnes, journal agricole, distribué gratuitement à tous les membres de la Société depuis quelques années, est un auxiliaire des plus puissants; les conférences agricoles données par M. Bernard ont fait un bien inappréciable. Tous ces divers éléments, habilement dirigés et exploités, ont opérés un changement radical dans l'agriculture, et ont créés un mouvement qui ne se ralentira pas de longtemps.

" Malgré un temps exceptionnellement mauvais que nous avons eu, le jour fixé pour le concours agricole, l'Exposition a eu un succès magnifique, tant par la quantité que par la qualité des produits exhibés et le nombre considérable de personnes qui y ont assisté. Mais le temps que nous avons eu a nécessité des dépenses plus considérables que l'on ne s'y attendait, afin de pouvoir mettre les effets à l'épreuve de la pluie.

" La Société aura en argent disponible pour l'année 1875, une somme de mille soixante-et-huit piastres, y compris une somme de cent piastres qu'elle devra recevoir dans la liquidation de la compagnie du Haras National.

Des feuilles de houblon comme aliment du bétail

M. Manault, agriculteur dans le nord de la France, écrit à un